

CORRESPONDANCE RELIGIEUSE.

Au Rédacteur du Journal de Québec.

M. le rédacteur,

Je viens de recevoir un pamphlet publié par M. Morelle, soi-disant missionnaire de ce qu'il appelle l'Eglise évangélique réformée. Cette brochure a pour titre: *Récit d'une Conférence entre deux missionnaires de l'Eglise évangélique réformée, et quatre prêtres de l'Eglise Romaine.*

L'objet de cette publication mensongère est de tromper le public, et d'en imposer au lecteur, par la relation effrontément infidèle du fait dont il y est question. L'auteur néanmoins a si maladroitement habillé sa production, que la mauvaise foi s'y fait jour dès le titre même. Il annonce que la Conférence eut lieu entre deux missionnaires et quatre prêtres. Deux contre quatre; voilà déjà un de ces petits artifices que M. Morelle emploie avec la plus grande pureté d'intention pour faire triompher la vérité. Un reste de mémoire, je devais dire de pudeur, lui a fait cependant ajouter dans le titre placé immédiatement en tête de la conférence, quelle eut lieu en présence de deux Ministres de l'Eglise Anglicane, etc., mais toujours entre deux missionnaires et le révérend M. McMahon, accompagné de trois autres prêtres.

Bien certainement, M. rédacteur, je ne me fusse jamais abaissé jusqu'à m'occuper de cette œuvre d'une imagination faible et désordonnée, si l'auteur n'eut pris la liberté de me traîner ainsi personnellement devant le public, à mon insçu, et en violation des lois de l'hospitalité. Je dois donc déclarer d'abord que moi seul ai pris part à la discussion, moi seul ai proposé des objections à M. M., et ai répondu à ses arguties. Les deux messieurs de l'Eglise Anglicane, ainsi que les trois prêtres, ne s'y trouvaient que comme témoins. La vanité de M. Morelle se repaissait sans doute de l'idée que le peuple Canadien croirait que dans ces quatre prêtres, ou dans ma seule personne, on avait combattu victorieusement tout le Clergé Catholique de Québec. Déjà M. M. croyait voir se réaliser le dessein chimérique qu'il couve de détourner les Canadiens de la foi antique et vénérable de leurs pères.

D'un autre côté, je vois que l'auteur de la brochure s'est bien donné garde de mentionner la circonstance qui amena cette discussion, ainsi que le lieu où elle se passa. Il a des raisons; et l'oubli ne me semble pas involontaire. Je dois prier cependant mes concitoyens protestants, qui pourraient trouver dans mes réponses ou raisons quelques expressions dures ou peu libérales, en apparence, je les dois prier de se rappeler que cette discussion m'a été imposée de vive force, dans un temps où une indisposition grave m'obligeait de garder le lit, et après avoir refusé, de la manière la plus péremptoire, l'invitation que m'avait adressée M. Morelle & cie., de les rencontrer dans une maison du faubourg, afin d'entrer en dispute religieuse avec eux. Je ne voulus pas accepter ce défi, non que je redoutasse le résultat de cette controverse; mais il me paraissait très-inutile et fort peu convenable d'entrer en lice avec ces jouteurs ambulants, dont j'ignorais et le caractère moral et les croyances religieuses.

Lorsqu'ils me proposèrent de venir dans ma maison, je n'eus plus d'autre alternative que de les combattre.

A en croire M. M., il aurait été engagé à publier ce récit par le bruit qu'on a répandu, que lui et son confrère, avaient été confondus par les prêtres, en six paroles. Je crois plutôt que le véritable motif auquel le public est redevable de cette production élaborée du modeste M. Morelle, est un certain malaise, une certaine mortification que ce monsieur doit éprouver en songeant aux réponses absurdes et ridicules qu'il fit à mes arguments. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est le soin qu'il a pris de supprimer tous mes arguments et toutes mes conclusions, y substituant d'autres à sa manière, qui tendaient plus directement à son but.

C'est la coutume des catholiques, lorsqu'ils réfutent leurs adversaires, d'attaquer ceux-ci dans leurs positions les plus fortes, de choisir leurs arguments les plus formidables et les plus saillants, puis de se mesurer avec eux. Pour des raisons qui n'échappent à personne, M. Morelle a trouvé plus avantageux de faire tout le contraire. Il croit au-dessous de lui de rapporter mes raisons; le silence du mépris est tout ce qu'il accorde à mes arguments. Il s'empare de quelque passage estropié, de quelque réflexion isolée, pour me faire dire ce que je n'ai jamais voulu dire, et tirer des conclusions que lui seul a inventées.

Le public voit maintenant les raisons qui m'obligent de l'occuper de M. Morelle, qui n'a pas peu à cœur d'attirer sur lui une certaine attention. Le

bon sens fera justice de ce ton hypocrite que prend M. Morelle dans son avant-propos, et du titre "de serviteur de Jésus-christ" qu'il attache hardiment à son nom, malgré les mensonges et les autres petites ruses évangéliques dont il a rempli son inepte et méprisable brochure. On saura quel esprit inspire M. M. et d'où vient les lumières dont il veut nous éclairer. Les Canadiens sauront choisir entre la foi de leurs pères et cette religion de chaque jour et de chaque passion que ce bibliste vient leur colporter de la Suisse. Je prie M. M. de croire fermement que la seule moisson qu'il cueillera en Canada, sera le mépris justement dû aux folies qu'il débite sur la religion. A présent, M. le Rédacteur, permettez-moi par le moyen de votre journal, de mettre sous les yeux du public, les arguments dont je me suis servi dans cette conférence.

LA CONFÉRENCE.

Le révérend M. McMahon ouvrit la conférence en demandant à M. Morelle de définir sa règle de foi.

M. Morelle se leva et répondit que la seule règle de foi qu'il admet est la bible, et la bible seule, interprétée par chaque lecteur.

Le rév. M. McMahon demanda encore si M. Morelle recevait, comme vérité religieuse, quelque vérité qui ne fût point contenue expressément dans la bible?

Certainement non, répondit M. Morelle.

Le révérend M. McMahon: Je vous somme donc, monsieur, de me faire voir le texte précis de l'Écriture, qui dit que la bible seule est la règle de foi des chrétiens. Je vous défie de tracer un tel passage depuis la première page de la Génèse jusqu'au dernier verset de l'Apocalypse; et, si vous ne le pouvez pas, comme j'en suis assuré, vous devez, en homme qui aime la sincérité et la vérité, avouer: d'abord que vous admettez comme article de foi une chose que vous ne trouvez point dans la bible; et ensuite, que votre règle de foi, si vantée, n'est qu'une assertion purement gratuite, à l'appui de laquelle vous ne trouvez ni preuve ni garant dans le livre même d'où vous prétendez la tirer.

M. Morelle se lève et amène, comme preuves de la règle de foi des protestants, les passages cités ordinairement, que toute Écriture est donnée par inspiration; qu'elle est bonne, profitable, etc. etc.; que notre Seigneur commanda aux Juifs de lire avec soin les Écritures et que saint Paul loua les Béréens de ce qu'ils confrontaient avec l'Écriture les doctrines qu'on leur prêchait.

Le révérend M. McMahon: Monsieur, je suis d'accord avec vous sur tous ces passages. Mais entre ce que disent ces textes, et votre assertion que la bible seule est l'unique règle de foi, laissée par J. C., il y a une assez grande distance. Ces textes aussi bien que tous les autres dont vous pourriez vous prévaloir, ne feront que prouver ce que jamais catholique n'a voulu nier, savoir: que l'Écriture sainte est bonne et utile, qu'elle fut laissée pour notre instruction et notre édification, et que, à ceux qui en ont le sens véritable, elle peut donner la sagesse qui conduit au salut. Mais les passages en question ne prouveront jamais que la bible seule soit l'unique règle de foi, à l'exclusion de toute autre; ce qui est, je vous prie de vous le rappeler, la thèse que je vous demande de prouver.

De plus, monsieur, je ne puis admettre votre règle, parce qu'il est évident que jamais Jésus-Christ ne songea à l'établir. Les termes mêmes dans lesquels il confia à ses apôtres leur mission divine, lorsqu'il les envoya, non pour répandre des bibles parmi les nations de la terre, ni pour donner au jugement privé d'un chacun le droit d'être arbitre de la foi; mais pour prêcher la bonne nouvelle à toute créature, ces termes ne sont-ils pas la preuve positive qu'il ne voulait point faire de la lettre morte de l'Écriture la règle de foi de ses disciples? Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie; allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du saint-Esprit, etc. Je vous demande encore une fois, si la manière dont les apôtres travaillaient à remplir leur mission n'est pas le meilleur moyen de connaître le sens qu'ils lui donnèrent, et une preuve irréfragable que la bible seule n'était pour eux ni pour leurs disciples, ni pour les chrétiens l'unique règle de foi? Et quand l'ordre leur fut donné d'annoncer aux peuples de la terre les doctrines du salut, ont-ils ou non prêché l'Évangile dans tous les pays, depuis la Judée jusqu'à l'Espagne d'un côté, et jusqu'aux Indes de l'autre, fondant des églises partout, et partout confiant le dépôt de leurs doctrines à des hommes fidèles qui fussent eux-mêmes capables d'en instruire d'au